RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2006 B 24671
Numéro SIREN : 493 371 405
Nom ou dénomination : "AB3"

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2022 sous le numéro de dépôt 106077

COMPTES CONSOLIDÉS

Groupe ARTS & BIENS

31 Décembre 2021

Certifié conforme
Adrien Lévy

SOMMAIRE DES COMPTES CONSOLIDES

Compte de résultat 4

Bilan 5

Tableau de variation des capitaux propres 6

Tableau des flux de trésorerie 7

Notes relatives aux états financiers consolidés 8

Informations générales 8

Principaux faits significatifs de la période 8

Evénements postérieurs à la clôture 9

Base de préparation des comptes consolidés 10

méthodes comptables 11

Périmètre de consolidation 13

Analyse du compte de résultat 14

Note 1. Ch ffre d'affaires 14

Note 2. Achats consommés 14

Note 3. Frais de personnel 14

Note 4. Autres charges et produits d'exploitation 15

Note 5. Résultat financier 15

Note 6. Résultat exceptionnel 16

Analyse du compte de bilan 16

Note 7. Ecart d'acquisition 17

Note 8. Autres Immobilisations incorporelles 18

Note 9. Immobilisations corporelles 19

Note 10. Immobilisations financières 20

Note 11. Stocks 21

Note 12. Clients, autres créances et comptes de régularisation 22
Note 13. Impôts sur le résultat 22
Note 14. Trésorerie 24
Note 15. Provisions 24
Note 16. Endettement financier 24
Note 17. Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation 25
Note 18. BFR & Incidence des variation de périmètre 25

Autres éléments 26

Note 19. Honoraires des commissaires aux comptes 26
Note 20. Parties liées 26
Note 21. Engagements hors bilan 26
Note 22. Entrée de périmètre FUGAM 27

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2021
Chiffre d'affaires	1	28 609
Achats consommés	2	(22 544)
Impôts et taxes		(479)
Charges de personnel	3	(7 499)
Dotations nettes aux amortissements		(1 089)
Dotations nettes aux dépréciations et provisions		(45)
Autres charges et produits d'exploitation	4	1 823
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		**(1 222)**
Dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition		-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		**(1 222)**
Résultat financier	**5**	**6 363**
Résultat courant avant impôt		**5 140**
Résultat exceptionnel	**6**	**215**
Impôts sur les résultats	**13**	**(190)**
Résultat des sociétés intégrées		**5 165**
Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		(379)
Résultat net de l'ensemble consolidé		**4 786**
Dont part des minoritaires		**(223)**
Résultat net - Part du groupe		**5 009**

BILAN

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	8	18 069
dont Ecarts d'acquisition	*7*	*16 324*
Immobilisations corporelles	9	3 363
Immobilisations financières	10	50 406
Actif immobilisé		**71 838**
Stocks	11	6 922
Clients	12	1 523
Impôts différés actif	13	425
Autres créances et comptes de régularisation	12	2 726
Disponibilités et équivalents	14	16 517
Actif circulant		**28 114**
TOTAL ACTIF		**99 952**

PASSIF	Notes	31/12/2021
Capital		14 039
Réserves consolidées		40 936
Résultat consolidé		5 009
Subventions d'investissement		44
Capitaux propres - Part du groupe		**60 029**
Intérêts minoritaires		**6 484**
Provisions	**15**	**1 153**
Emprunts et dettes financières	16	17 593
Fournisseurs	17	7 326
Autres dettes et comptes de régularisation	17	7 366
Dettes		**32 286**
TOTAL PASSIF		**99 952**

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Capitaux propres Consolidés	Capitaux propres - Part des minoritaires	Capitaux propres - Part Groupe
Entrée première consolidation	14 344	42 865		35	57 244	69	57 174
Diminution capital AB3	(305)	(1 141)			**(1 446)**		**(1 446)**
Distribution dividendes		(717)	-		**(717)**		**(717)**
Résultat de l'exercice			4 786		**4 786**	(223)	**5 009**
Variations de périmètre (1)		6 637			**6 637**	6 637	-
Autres variations				9	**9**		**9**
Situation nette 31 décembre 2021	14 039	47 644	4 786	44	66 513	6 484	60 029

(1) Détail variation de périmètre

Part des minoritaires souscription capital FUGAM DEVLOPPEMENT et GROWTH	5 748
Part des minoritaires des capitaux propres FUGAM	876
Part des minoritaires autres variations de périmètre	13
Total	**6 637**

AB3
Société par actions simplifiée
au capital de 14 039 480 euros
Siège social : 8 rue de Capucines
75002 PARIS
493 371 405 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives, soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les commissaires aux comptes ont reçu toutes les informations nécessaires à la réalisation de ses diligences et à l'émission de ses rapports.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus aux statuts.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Nous sommes également à votre disposition pour vous apporter toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Cet exercice a été marqué par une opération de réduction de capital à hauteur de 304 960 euros (liée au rachat par la société de ses propres actions, immédiatement suivi d'une annulation de celles-ci).

En sa qualité de holding, les résultats de la société AB3 dépendent essentiellement de la bonne tenue de ceux de sa filiale à 99,99 %, la société AB2 dont l'exercice 2021 a été marqué par :

- Une prise de participation majoritaire dans la société FUGAM
- L'apport des titres BOCAMEXA, CQF DEVELOPMENT et TOMMASINO détenus par AB2 à la société LEAT en date du 20 juillet 2021. L'apport a été rémunéré par une augmentation de capital dont les actions nouvelles ont été entièrement souscrites et libérées par AB2
- L'investissement dans les fonds ARCHIMED III, IRONBRIDGE et CONNECTED.

II. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, aucun évènement significatif n'est intervenu.

III. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Il est précisé en application de l'article L 232-1 du Code de commerce, que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

IV. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2022, la Société poursuit son activité d'Holding financière et nos résultats dépendent toujours de ceux de notre filiale AB2 pour laquelle nous prévoyons de poursuivre notre stratégie d'investissement en private equity majoritaire et en direct.

V. FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société. Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan (annexe 1).

VI. SOCIETES CONTROLEES

La Société contrôle, au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce, la Société AB2 dont elle détient 99,99% du capital et des droits de vote.

Nous vous avons présenté sommairement l'activité de la filiale AB2 dans notre exposé sur la situation et l'évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice. Nous complétons ces informations par les éléments suivants : la société AB2 poursuit sa stratégie d'investissement en private equity majoritaire. Pour l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires H.T. de notre filiale AB2 s'est élevé à 136 361 euros et son résultat net ressort (bénéficiaire) de 6 072 466 euros.

VII. COMPTES CONSOLIDES – GESTION DU GROUPE

Depuis l'exercice 2021, le Groupe AB3 est dans l'obligation de produire des comptes consolidés. Les comptes 2021 ont été établis en flux et les données d'ouverture de la consolidation correspondent aux positions bilancielles au 1er janvier 2021. Le périmètre retenu pour l'ouverture est celui du Groupe au 31 décembre 2020.

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a connu les évolutions suivantes :

Chez AB3 : réduction de capital à hauteur de 0.3 M€ avec le rachat par la société de ses propres actions puis d'une annulation de celles-ci ;

Chez Camion Qui Fume : le 30 juin 2021, une augmentation du capital de 1 M€ intégralement souscrite par AB2 avec pour effet une augmentation du taux de détention de 95% à 98% ;

Chez AB2 :

- Le 20 juillet 2021, apport des titres CQF, DAIDAI et BMX à la société LEAT pour 2,6 M€ le 20/07/2021 avec pour effet une augmentation du taux de détention de LEAT de 99% à 100%,
- Le 8 janvier 2021, cession de 10 033 555 actions de ARTEUM SERVICE pour 56,7 K€ avec pour effet une diminution du taux de détention de 87% à 84%,
- Le 27 mai 2021, création de l'entité FUGAM DEV. Au 31 décembre 2021, AB2 détient 51% de FUGAM DEV.

Chez FUGAM DEV : le 17 juin 2021, création de l'entité FUGAM GROWTH. Au 31 décembre 2021, FUGAM DEV détient 72 % de FUGAM GROWTH.

Chez FUGAM GROWTH : le 1er juillet 2021, acquisition à 100% de l'entité FUGAM. L'opération a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition de 12 M€.

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation du groupe AB3 comprend les sociétés suivantes :

- Société AB2 détenue à 99,99 %
- Société LES ENFANTS A TABLE détenue à 100%,
- Société BOCAMEXA détenue à 95,40%,
- Société CAMION QUI FUME détenue à 98,02%,
- Société TOMMASINO détenue à 51,57%,
- Société ARTEUM SERVICES détenue à 83,83%,
- Société ARTEUL ITALY détenue à 46,94%
- Société LAGARDERE X ARTEUM détenue à 41,08%,
- Société FUGAM DEVELOPPEMENT détenue à 51,33 %,
- Société FUGAM GROWTH détenue à 37,22%,
- Société FUGAM détenue à 37,22%.

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, la société CQF DEVELOPPEMENT a cédé le 3 mars 2022 le fonds commercial situé au 168 rue de Montmartre à Paris.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe et font ressortir bénéfice part groupe de 5 009 milliers d'euros.

VIII. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons les informations suivantes :

- Pour les fournisseurs de la Société, le nombre et le montant total toutes taxes comprises des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats toutes taxes comprises de l'exercice ;

- Pour les clients de la Société, le nombre et le montant total toutes taxes comprises des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires toutes taxes comprises de l'exercice.

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce: **Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**				
	1 à 30 jours	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					2
Montant total des factures concernées (TTC)	0 euros	419 euros	0 euros	612 euros	1 031 euros
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)	0	<1%	0	1%	0
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	*NON APPLICABLE*				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	0 euros				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours				

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce: **Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**				
	1 à 30 jours	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	*NON APPLICABLE*				0
Montant total des factures	0 euros	0 euros	0 euros	0 euros	0 euros

concernées (TTC)					
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	*NON APPLICABLE*				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues (TTC)	0 euro				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours				

IX. EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Le chiffre d'affaires H.T. a été nul comme pour l'exercice précédent ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 0 euro au même titre que l'exercice précédent ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 64 164 euros contre 37 710 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le résultat d'exploitation ressort à -64 164 euros contre -37 710 euros au titre de l'exercice précédent ;
- En l'absence d'effectif salarié, le montant des traitements et salaires est nul tant pour l'exercice écoulé que le précédent ;
- Il en est de même pour le montant des charges sociales ;
- L'effectif salarié moyen est nul tant pour l'exercice écoulé que le précédent ;

Compte tenu d'un résultat financier de 4 286 520 euros contre 1 211 526 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 4 222 356 euros contre 1 173 817 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, et en l'absence de résultat exceptionnel, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 4 222 356 euros contre un bénéfice de 1 173 817 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 44 362 092 euros contre 44 392 637 euros pour l'exercice précédent.

X. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 222 356 euros de la manière suivante :

Origine :
Résultat de l'exercice (bénéfice) : 4 222 356 €
Augmenté du Report à nouveau antérieur (créditeur) : 23 088 347 €
Soit au total, un **bénéfice distribuable** de : 27 310 703 €

Affectation :
↳ **A titre de dividendes aux associés** :..... 1 516 264 €
Soit un dividende unitaire d'environ 1,08 € par action,
Le solde de : 25 794 439 €
↳ **En totalité au compte « report à nouveau ».**

En conséquence :
- le solde de la réserve légale reste fixé à 1 505 979,36 euros (supérieur à 10 % du capital social) ;
- le solde du report à nouveau serait porté de 23 088 347 euros à 25 794 439 euros.

➢ **Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire est donc de 1,08 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de la date d'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2021.

Nous vous informons qu'en application de la loi de finances pour 2018, ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, qui sera retenue par la Société, en sa qualité d'établissement payeur.

Ce PFU s'applique de plein droit à défaut, pour l'associé, personne physique, d'opter pour l'imposition de ses dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu laquelle ouvre droit à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3, 2°, du Code général des impôts. À toutes fins utiles, il est précisé que cette option devra être globale, c'est-à-dire concerner la totalité des revenus du capital de l'associé. Les prélèvements sociaux et, le cas échéant, le PFU devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

➢ **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes mises en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

EXERCICE	Distribution globale	Abattement (art.158-3 du CGI)	
		Revenus distribués éligibles	Revenus distribués non éligibles
Ex. 31/12/2020	717 222 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,50 euros par action.	-
Ex. 31/12/2019	1 204 783 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,80 euros par action.	-
Ex. 31/12/2018	1 611 398 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 1,07 euros par action.	-

XI. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.
En outre, nous vous informons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, qu'aucune des dépenses visées à l'article 39-5 dudit code n'a été supportée par la Société.

XII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous donnons lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, sur lequel vous êtes invités à statuer.

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article qui ont été conclues ou tacitement reconduites, ou dont l'exécution s'est poursuivie, au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport.

XIII. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeants, membres du Comité de Direction ou des Commissaires aux comptes n'arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui est appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

XIV. OPERATION D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS - ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Aucune opération d'achat et de souscription d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé, en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce.

En outre, aucune attribution d'actions gratuites n'a été effectuée au profit des salariés et/ou dirigeants ne détenant pas plus de 10% du capital social au cours de ce même exercice, en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce.

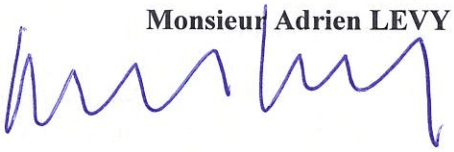
En conséquence, il n'y a pas lieu d'établir de rapport spécial rendant compte de ces opérations à l'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions des articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du même Code.

XV. CONCLUSION

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Président
Monsieur Adrien LEVY



Annexe 1

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS AB2	32 305 020	23 719 477	99,99	44 135 864	44 135 864			136 361	6 072 466	4 307 330
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										